

"Après La Haye: quelles seront donc les limites de l'Europe?" dans Europe (9 décembre 1969)

Légende: Dans son éditorial du 9 décembre 1969, Emanuele Gazzo, rédacteur en chef de l'Agence Europe, exprime sa déception face au bilan du sommet européen de La Haye des 1er et 2 décembre 1969 en matière institutionnelle et en ce qui concerne les frontières de l'Europe en construction.

Source: Europe. Agence internationale d'information pour la presse. dir. de publ. RICCARDI, Lodovico ; Réd. Chef GAZZO, Emanuele. 09.12.1969, n° 467. Bruxelles.

Copyright: (c) Agence Europe S.A.

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"apres_la_haye_quelles_seront_donc_les_limites_de_l_europe_"_dans_europe_9_decembre_1969-fr-cc08ca50-1313-4b91-a125-969a5204c1cb.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 16/09/2012

Après La Haye: quelles seront donc les limites de l'Europe?

Certaines équivoques et ambiguïtés subsistent après La Haye. Nous avons parlé hier de celles qui portent sur la nature même de la Communauté. M. Léo Hamon a l'air de croire que tout le monde s'est rallié à la thèse soi-disant «réaliste», en abandonnant le «romantisme juridique» selon lequel il n'y aurait pas de communauté sans institutions adéquates. Il est évident que ce prétendu ralliement ne s'est pas effectué et que par conséquent ce point fondamental, qui n'est pas de doctrine répétons-le, continue d'être un facteur de division.

Il semble en être de même en ce qui concerne une autre facette de la même notion, c'est-à-dire l'extension et donc la nature des liens qui doivent exister entre les pays de la Communauté. Malgré la déformation dont leurs idées ont trop souvent fait l'objet, tout le monde sait maintenant que ceux qui préconisent l'adhésion de la Grande-Bretagne et des autres pays candidats, veulent à tout prix que la Communauté demeure ce qu'elle est, et ne se transforme point en une zone de libre échange. C'est pourquoi ils ont toujours nié avec force qu'élargissement doive être synonyme d'affaiblissement ou de dilution. Ils se réjouissent que les Six demandent aux pays candidats d'accepter ce qu'eux-mêmes acceptent, y compris le renforcement de la Communauté.

Mais cela implique que l'on réalise un certain équilibre entre l'élargissement et le renforcement. Elargir la Communauté en y comprenant la Grande-Bretagne pose un certain nombre de problèmes, si l'on veut préserver la cohésion et l'homogénéité. Ces problèmes s'accroissent, et se compliquent lorsque l'élargissement porte sur d'autres pays. Mais ils deviendraient pratiquement insurmontables si l'élargissement devait aller beaucoup au-delà des limites actuelles. C'est la contradiction fondamentale qui caractérise la position de ceux qui affirment vouloir défendre la cohésion de la Communauté et en même temps prétendent que l'Europe devrait inclure tous les pays européens y compris ceux de l'Est, et en général ceux qui n'ont la moindre intention d'accepter les mécanismes communautaires et surtout «les finalités politiques qui donnent à la Communauté tout son sens et sa portée» (par. 4 du communiqué). Il faut souligner au contraire qu'en préconisant un élargissement limité mais qui renforce en termes de quantité et de qualité la Communauté, on ne nie pas la possibilité d'élargissements ultérieurs dus à la force d'attraction d'une telle Communauté sur des pays qui actuellement n'en partagent pas les finalités politiques.

Est-ce que l'existence de ces limites objectives résulte du communiqué de La Haye? A nos yeux oui. Mais il semble qu'il y ait des ambiguïtés dans les esprits. Aussi, avons-nous entendu un commentateur dont on dit qu'il dispose de très bonnes sources en très haut lieu, dire que pour lui il était évident que la France, en choisissant d'élargir la Communauté et d'y faire rentrer un grand nombre de pays "avait en vue la transformation de la Communauté en quelque chose d'autre". Et nous avons lu que selon certains il est acquis, que même l'entrée de la Grande-Bretagne signifie la fin de l'intégration. Ce qui rend croyable (même si elle n'est pas «crédible») l'hypothèse selon laquelle la France se résignerait à l'élargissement parce que celui-ci entraînerait fatalement un affaiblissement conduisant tout droit à l'Europe rêvée de l'Atlantique à l'Oural, est le «détachement» affiché officiellement en France vis-à-vis du système institutionnel communautaire, système institutionnel dont le renforcement souhaité ne s'est pas réalisé à La Haye.

Nous reviendrons sur cette absence de contenu institutionnel du communiqué de La Haye.